



## **CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU PORTAIL WEB@SSISTANCE DE**



VALSOLUTIONS

SANTÉ AU TRAVAIL ET PRÉVENTION

## 1. DEFINITIONS

Au sens des conditions générales d'utilisation, les expressions ci-dessous auront la définition suivante :

- (1) **Client** désigne toute personne morale cliente des services ou produits de VAL Solutions SAS. L'utilisation du Portail Web@ssistance est rendue possible par la souscription d'un Contrat de Maintenance, le statut valide de celui-ci et par la signature de la Convention d'Accès qui conduit à la désignation des Utilisateurs du Client. Le Client se porte fort du respect des obligations souscrites au titre des CGU par les personnes qu'il a habilitées. Le Client désigne pour chaque Utilisateur un type d'accès, Accès Utilisateur (simple) ou Accès Privilège dans la Convention d'Accès.
- (2) **Utilisateur** désigne toute personne physique ayant été désignée pour accéder au portail Web@ssistance par le Client (employé ou prestataire habilité) et titulaire d'un identifiant attribué par VAL Solutions SAS.
- (3) **Accès Utilisateur (simple)** désigne les modalités d'accès qui permettent de visualiser l'historique des signalements dont l'Utilisateur connecté est à l'origine, via le Portail Web@ssistance ou par téléphone ou par email.
- (4) **Accès Privilège** désigne les modalités d'accès qui permettent de visualiser l'historique des Signalements dont tout personnel du Client est à l'origine, via le Portail Web@ssistance, par téléphone ou par email qu'il soit Utilisateur ou non.
- (5) **Centre de Services** désigne le guichet unique auquel s'adressent les Clients pour soumettre les incidents qu'ils rencontrent ou adresser des demandes de service.
- (6) **Contrat de Maintenance** désigne le contrat annuel maintenance et assistance exploitation de la solution Préventiel© ou le contrat de maintenance, assistance et mise à jour logiciel pour les autres solutions. Il régit les prestations d'assistance à l'exploitation, de maintenance corrective, évolutive, adaptative, réglementaire auprès des Clients.

- (7) **Convention d'Accès** désigne le document signé par le Client dans lequel celui-ci désigne les Utilisateurs habilités à se connecter au portail Web@ssistance ainsi que leur type d'accès Utilisateur (simple) ou Privilège et précise quel historique d'échanges avec le Centre de Services il souhaite mettre en ligne
- (8) **Conditions Générales d'Utilisation (CGU)** désigne les présentes conditions générales d'utilisation du Portail Web@ssistance de VAL Solutions SAS.
- (9) **Données Personnelles** désigne les données à caractère personnel et/ou données à caractère personnel de santé du Personnel du Client et de l'Utilisateur mises en ligne par le Client ou l'Utilisateur dans le cadre de son utilisation du Portail Web@ssistance
- (10) **Identifiant** désigne l'identifiant personnel associé à un Utilisateur ainsi que tout code confidentiel ou mot de passe délivré à l'Utilisateur par VAL Solutions SAS puis modifié par l'Utilisateur et permettant à l'Utilisateur de s'identifier afin d'accéder au Portail Web@ssistance.
- (11) **Information** désigne toutes les informations du Client mises en ligne par le Client ou l'Utilisateur dans le cadre de son utilisation du Portail Web@ssistance y compris les Données Personnelles.
- (12) **Parties** désigne VAL Solutions SAS, le Client et l'Utilisateur.
- (13) **Personnel** désigne indifféremment toute personne employée soit par le Client soit par VAL Solutions SAS, quelque soit son statut (CDI, CDD, intérim, stage, etc.), et sur laquelle ces derniers disposent d'un pouvoir hiérarchique.
- (14) **Portail Web@ssistance ou Portail** désignent l'espace Web fourni par VAL Solutions SAS au Client pour gérer ses échanges avec le Centre de Services, accessible en ligne à partir du site web [http://www.VAL\\_Solutions.fr](http://www.VAL_Solutions.fr), Espace Client ou directement à partir de l'adresse [https://assistance.VAL\\_Solutions.fr/HLNET](https://assistance.VAL_Solutions.fr/HLNET).
- (15) **Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles** désigne ensemble le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard

du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (« RGPD ») et la Loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée (« Loi Informatique et Libertés »)

- (16) **VAL Solutions SAS** désigne la personne morale fournissant le Portail Web@ssistance dont les coordonnées figurent à l'article « Informations Légales » des présentes CGU.

## 2. INFORMATIONS LÉGALES

- 2.1 Le Portail Web@ssistance est mis en ligne par VAL Solutions, SAS au capital de 1 650 000 euros, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 522 501 923 et dont le siège social est situé au 5 rue du Vercors, 69007 LYON.
- 2.2 Directeur de la publication : Monsieur Didier TRUTTA, Président.
- 2.3 Hébergeur du Portail Web@ssistance: VAL Solutions SAS

## 3. OBJET DES CGU ET VERSION EN VIGUEUR

- 3.1 Les présentes CGU ont pour objet de fixer les modalités selon lesquelles les Utilisateurs peuvent accéder au Portail Web@ssistance et l'utiliser.
- 3.2 Chaque Client et Utilisateur reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des CGU ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document mais résulte de sa seule acceptation. Les CGU constituent un contrat. En conséquence, il est expressément convenu que l'acceptation des CGU constitue une acceptation formelle et lie contractuellement les Parties.
- 3.3 L'utilisation du Portail Web@ssistance est subordonnée au respect des CGU. Par la signature de la Convention d'Accès au Portail Web@ssistance, tout Utilisateur qui accède au

Portail Web@ssistance proposé par VAL Solutions SAS reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGU et s'engage les à respecter, sans restriction ni réserve.

VAL Solutions SAS est libre de modifier, à tout moment, les présentes CGU, afin notamment de prendre en compte toute évolution légale, réglementaire, jurisprudentielle et/ou technique. La version qui prévaut est celle qui est accessible en ligne à l'adresse suivante:

<https://assistance.val->

[solutions.fr/VAL/FichierMAJ/documents/VALSOLUTIONSWeb@ssistanceCGU.pdf](https://assistance.val-solutions.fr/VAL/FichierMAJ/documents/VALSOLUTIONSWeb@ssistanceCGU.pdf).

Tout Utilisateur est donc tenu de se référer à leur version accessible en ligne à la date de son accès au Portail Web@ssistance.

- 3.3 L'Utilisateur est expressément informé que l'unique version des CGU du Portail Web@ssistance qui fait foi est celle qui se trouve en ligne sur le site Web@ssistance <https://assistance.VAL.Solutions.fr/HLNET> ce qu'il reconnaît et accepte sans restriction, s'engageant à s'y référer systématiquement lors de chaque connexion.

#### 4. MODALITES D'ACCÈS AU PORTAIL

##### 4.1 INSCRIPTION ET CREATION DES IDENTIFIANTS

- (1) Aux termes de la signature par le Client de la Convention d'Accès au Portail Web@ssistance, VAL Solutions SAS délivre par courrier électronique à chaque personne que le Client a habilitée un Identifiant de connexion (adresse email de l'Utilisateur + un mot de passe initial provisoire) afin que l'Utilisateur puisse accéder au Portail Web@ssistance et l'utiliser conformément aux présentes CGU. Lors de cette première connexion, l'Utilisateur doit personnaliser son mot de passe en adoptant un mot de passe complexe de longueur 12 caractères, composé de caractères spéciaux, chiffres, majuscules et minuscules, selon les exigences de la CNIL. L'Utilisateur s'engage notamment à ne pas créer une fausse identité de nature à induire VAL Solutions ou les tiers en

erreur et à ne pas usurper l'identité d'une autre personne morale ou physique.

- (2) Dans l'hypothèse où le Client ou l'Utilisateur fournirait des informations fausses, inexactes, périmées, incomplètes, trompeuses ou de nature à induire en erreur, VAL Solutions SAS pourra, immédiatement sans préavis ni indemnité, lui refuser l'accès, de façon temporaire ou définitive à tout ou partie du Portail Web@ssistance.

##### 4.2 ACCES AU PORTAIL WEB@SSISTANCE ET SPECIFICITES TECHNIQUES

- (1) A réception de ses Identifiant et mot de passe, l'Utilisateur peut accéder au Portail Web@ssistance et l'utiliser conformément aux présentes CGU.
- (2) L'accès au Portail Web@ssistance nécessite que l'Utilisateur dispose d'un minimum de matériel et des logiciels suivants :
- (a) Ordinateur ou Tablette ou Smartphone ayant une connexion Internet ;
- (b) Un navigateur Web ;
- (3) Ces spécifications techniques sont susceptibles d'évolution par définition et les conditions techniques actualisées seront indiquées dans les CGU mises à jour.
- (4) Les équipements permettant l'accès et l'utilisation du Portail Web@ssistance sont à la charge exclusive du Client ou de l'Utilisateur, de même que les frais de communications électroniques (notamment coûts téléphoniques, coûts d'accès à internet) résultant de leur utilisation. Il appartient au Client ou à l'Utilisateur de s'informer du prix d'utilisation desdits équipements ou services auprès des opérateurs concernés. Le Client ou l'Utilisateur est seul redevable de leurs prix.

##### 5. MODALITES D'ACCES PAR CONVENTION

##### 5.1 OBLIGATION DU CLIENT OU DE L'UTILISATEUR RELATIVE A SES IDENTIFIANTS

- (1) Le Client est le garant du secret professionnel portant sur les Informations dont ses

Utilisateurs peuvent prendre connaissance lors de leur accès au Portail Web@ssistance. Compte tenu des Informations publiées auxquelles chaque Utilisateur pourra avoir accès du fait de la possibilité de mise en ligne de l'historique des signalements formulés via le Portail Web@ssistance ou autre modalité (téléphone, email), le Client et par-là même l'ensemble des Utilisateurs prennent l'engagement absolu de ne pas divulguer les mots de passe qui leur sont confiés et de choisir des mots de passe complexes respectant les exigences de la CNIL. En cas de perte de mot de passe ou de remplacement de personnel le Client doit informer, sans délai, Val Solutions SAS qui procédera alors à l'annulation et/ou la réinitialisation immédiate(s) de l'Identifiant concerné. Le Client autorise Val Solutions SAS à modifier périodiquement les codes d'accès en le prévenant par courrier confidentiel. En cas de manquement à cette clause, Val Solutions SAS se réserve le droit d'engager la procédure qu'il jugera utile pour garantir sa sécurité et celle de ses Clients.

- (2) L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation qui est faite de ses Identifiants, même si l'Utilisateur préenregistre sur son ordinateur, son smartphone ou sur n'importe quel autre type d'équipement son Identifiant, permettant ainsi la connexion automatique au Portail Web@ssistance.
- (3) Tout accès, utilisation du Portail Web@ssistance et transmission d'Informations effectués à partir du compte d'un Utilisateur sera réputé avoir été effectué par ce dernier. La sauvegarde de la confidentialité du mot de passe confié à l'Utilisateur relève de l'entière responsabilité de ce dernier. A cet égard, l'Utilisateur est tenu de s'assurer qu'à l'issue de chaque session il se déconnecte effectivement du Portail Web@ssistance, en particulier lorsqu'il accède au Portail Web@ssistance à partir d'un ordinateur public.
- (4) Toute perte, détournement ou utilisation non autorisée des Identifiants d'un Utilisateur et leurs conséquences relèvent de la seule responsabilité de cet Utilisateur. Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, l'Utilisateur est tenu

- d'en avertir VAL Solutions SAS, sans délai, par message électronique, précisant ses Identifiant, nom, prénom et nom du Client à l'adresse suivante : val.assistance@val-solutions.fr, afin que VAL Solutions SAS puisse procéder à la réinitialisation de l'Identifiant.
- (5) VAL Solutions SAS ne peut être tenue responsable de toute perte, détournement ou utilisation non autorisée des Identifiants et mot de passe et des conséquences qui peuvent en résulter.
- 5.2 DUREE ET RESILIATION
- (1) Le Portail Web@ssistance est fourni par VAL Solutions SAS pour la durée de validité du Contrat de Maintenance du Client.
- (2) En cas de manquement du Client ou de l'Utilisateur aux présentes CGU ou plus généralement en cas de violation des lois et règlements en vigueur, VAL Solutions SAS pourra résilier de plein droit, sans mise en demeure préalable, sans préavis ni indemnité, l'accès à tout ou partie du Portail Web@ssistance. VAL Solutions SAS pourra prononcer cette résiliation sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre du fait de ces manquements et de toutes pénalités qui lui seraient dues. Le Client ou l'Utilisateur reconnaît ainsi à VAL Solutions SAS la faculté de restreindre son droit d'accès ou d'utilisation à tout ou partie du Portail Web@ssistance, voire de supprimer son Identifiant et ce avec effet immédiat et interdiction d'accès ultérieur au Portail Web@ssistance.
6. **DECLARATIONS DE L'UTILISATEUR**
- 6.1 Le Client déclare être le propriétaire de toutes Informations qu'il met ou fait mettre en ligne par le biais du Portail Web@ssistance et qu'il les fait héberger sans restriction de droits patrimoniaux et autres autorisations. A défaut, le Client est réputé disposer de l'autorisation du titulaire des droits relatif aux Informations qu'il mettrait en ligne par le biais du Portail Web@ssistance. Le Client ou l'Utilisateur ne

- peut enregistrer ou transmettre d'Informations qui enfreignent les droits, quels qu'ils soient, d'autres personnes.
- 6.2 Le Client ou l'Utilisateur s'engage à compléter toutes les Informations nécessaires qui lui sont demandées en vue de la bonne utilisation du Portail Web@ssistance.
7. **PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**
- 7.1 RESPECT DE LA REGLEMENTATION APPLICABLE A LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES
- (1) VAL Solutions SAS s'engage à respecter à tout moment la Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles.
- (2) VAL Solutions SAS a développé le Portail Web@ssistance de manière à assurer une protection adéquate des Données Personnelles traitées sur le Portail Web@ssistance et s'engage à maintenir un niveau de sécurité approprié du Portail Web@ssistance pendant toute la durée des CGU. A ce titre, VAL Solutions SAS met en œuvre des mesures de sécurité conformes aux exigences de la Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles et visant à (i) protéger les Données Personnelles, ainsi que les Données Personnelles des Utilisateurs contre leur destruction, perte, altération, divulgation à des tiers non autorisés, (ii) assurer le rétablissement de la disponibilité des Données et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique.
- 7.2 PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DE L'UTILISATEUR DU PORTAIL WEB@SSISTANCE
- (1) VAL Solutions SAS est amenée à traiter les Données Personnelles de l'Utilisateur pour permettre la bonne gestion de leur identification, accès et utilisation du Portail Web@ssistance et, plus généralement, la

- bonne exécution des CGU. Ces Données Personnelles sont strictement confidentielles et destinées exclusivement à VAL Solutions SAS.
- (2) VAL Solutions SAS s'engage à traiter les Données Personnelles de l'Utilisateur dans le strict respect de la Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles.
- (3) Conformément à la Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement et de portabilité de ses Données Personnelles.
- (4) L'Utilisateur dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) s'il considère que le traitement opéré par VAL Solutions SAS constitue une violation de ses Données Personnelles.
- (5) En revanche, l'exécution des CGU nécessitant le traitement des Données Personnelles de l'Utilisateur, l'Utilisateur est informé, qu'il ne dispose pas du droit de s'opposer au traitement de ses Données Personnelles par VAL Solutions SAS, sauf en cas de résiliation des CGU dans les conditions prévues à l'article « Résiliation » des CGU et de l'impossibilité d'accéder au Portail Web@ssistance.
- (6) Les droits de l'Utilisateur sur ses Données Personnelles peuvent être exercés à tout moment auprès du délégué à la protection des données de VAL Solutions SAS par email à l'adresse suivante : [dpo@val-solutions.fr](mailto:dpo@val-solutions.fr).
- (7) VAL Solutions SAS s'engage à ne pas divulguer, céder, louer ou transmettre les Données Personnelles de l'Utilisateur, à des tiers autres que les hébergeurs du Portail Web@ssistance tels que désignés dans les CGU, conformément au Contrat de Maintenance qui lie VAL Solutions SAS et le Client et qui ne saurait déroger au présent article, sauf obligation légale ou judiciaire lui enjoignant de le faire.
- 7.3 PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DU PERSONNEL DU CLIENT

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <p>(1) Les Données Personnelles intégrées sur le Portail Web@ssistance sont strictement couvertes par le secret professionnel.</p>   | <p>spécifique du Client. A ce titre, VAL Solutions SAS agit comme sous-traitant du Client.</p>  | <p>de manière à ce que le traitement réponde aux exigences de la Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles., et garantisse la protection des droits des personnes concernées ;</p>  |
| <p>(2) Au sens de la Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles, le Client est responsable du traitement des Données Personnelles effectué dans le cadre de l'utilisation du Portail Web@ssistance. A ce titre, le Client s'engage à traiter les Données Personnelles dans le strict respect de la Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles. En particulier, le Client s'assure (i) de ne traiter que les Données Personnelles des membres de son Personnel strictement nécessaires et pertinentes au regard de la finalité du traitement effectué dans le cadre de l'utilisation du Portail Web@ssistance, (ii) informer les membres de son Personnel du traitement de leurs Données Personnelles et s'assurer de leur consentement à ce titre, (iii) informer les membres de son Personnel du recours à un hébergeur tiers et (iv) respecter, à tout moment et en tout état de cause, les droits des membres de son Personnel dont les Données Personnelles sont traitées.</p> | <p>(6) En tant que sous-traitant, VAL Solutions SAS est responsable envers le Client du respect des obligations suivantes qu'elle s'engage à faire respecter par son personnel :</p> <p>(a) traiter les Données Personnelles, dans le cadre strict et nécessaire de la gestion et de la maintenance du Portail Web@ssistance et des demandes du Client, et à n'agir que sur la base de ses instructions écrites et documentées ;</p> <p>(b) assurer la confidentialité des Données Personnelles, et veiller à ce que chaque personne qu'elle autorise à traiter les Données Personnelles s'engage à respecter la confidentialité ou soit soumise à une obligation appropriée de confidentialité ;</p> <p>(c) mettre en œuvre et maintenir les mesures appropriées de sécurité du Portail Web@ssistance et des Données Personnelles ;</p> <p>(d) ne pas utiliser les Données Personnelles à d'autres fins que celles prévues au présent article et ne pas les conserver au-delà de la durée des CGU ou toute autre durée spécifiée par le Client ;</p> <p>(e) ne pas concéder, louer, céder ou autrement communiquer à un tiers, tout ou partie des Données Personnelles ;</p> <p>(f) le Client autorise VAL Solutions SAS, dans le cadre des CGU, à sous-traiter l'exécution des missions qui lui sont confiées et qui impliquent le traitement, en tout ou partie, de Données Personnelles. En particulier, le Client reconnaît et accepte que VAL Solutions SAS puisse sous-traiter l'hébergement du Portail Web@ssistance à tout hébergeur tiers dans des conditions conformes aux CGU. VAL Solutions SAS s'engage à informer le Client de tout changement prévu concernant l'ajout ou le remplacement d'un sous-traitant et à lui donner la possibilité d'émettre des objections à l'encontre de ce changement. En tout état de cause, VAL Solutions SAS garantit que tout sous-traitant qu'elle recrute offre les mêmes garanties que celles prévues dans le présent article, quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées</p> | <p>(g) apporter son assistance au Client afin de lui permettre de répondre, dans les délais et selon les conditions prévus par la Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles., à toute demande d'exercice d'un droit, requête ou plainte d'une personne concernée ou d'une autorité de protection des données ou tout autre régulateur. VAL Solutions SAS fera ses meilleurs efforts pour mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées que le Client pourrait solliciter à ce titre. Ces prestations complémentaires feront, le cas échéant, l'objet d'une proposition de services séparée, ce que le Client reconnaît et accepte ;</p> <p>(h) apporter son assistance au Client dans le cadre de la réalisation d'analyses d'impact relative à la vie privée ainsi que, le cas échéant, pour la réalisation de la consultation préalable de l'autorité de contrôle lorsque celle-ci est requise. Le Client reconnaît et accepte que la prestation d'assistance qui serait à accomplir dans ce cadre fera l'objet d'une proposition de services séparée de la part de VAL Solutions SAS;</p> |
| <p>(3) Le Client garantit VAL Solutions SAS contre tout recours de membres de son Personnel au titre de la protection de leurs Données Personnelles.</p>   | <p>(i) mettre à la disposition du Client, sous condition de respect d'un engagement de confidentialité, toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues au présent article et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections ;</p>   | <p>(i) mettre à la disposition du Client, sous condition de respect d'un engagement de confidentialité, toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues au présent article et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections ;</p>  |
| <p>(4) Le Portail Web@ssistance propose des fonctionnalités permettant la mise en œuvre des droits des membres du Personnel du Client sur leurs Données Personnelles. En aucun cas VAL Solutions SAS ne saurait être tenue responsable de la non-utilisation de ces fonctionnalités par le Client. De manière générale, la responsabilité de VAL Solutions SAS ne saurait être engagée en cas de non-respect par l'Utilisateur de ses obligations en tant que responsable de traitement.</p>   | <p>(j) ne pas transférer les Données Personnelles traitées vers des pays hors de l'espace économique européen qui n'auraient pas été reconnus par la Commission européenne comme assurant un niveau de protection adéquat (i) sans avoir préalablement obtenu l'autorisation expresse et écrite du Client et (ii) sans la mise en place d'instruments juridiques reconnus comme appropriés par la Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles pour encadrer le ou les transfert(s) concerné(s) ;</p>   | <p>(j) ne pas transférer les Données Personnelles traitées vers des pays hors de l'espace économique européen qui n'auraient pas été reconnus par la Commission européenne comme assurant un niveau de protection adéquat (i) sans avoir préalablement obtenu l'autorisation expresse et écrite du Client et (ii) sans la mise en place d'instruments juridiques reconnus comme appropriés par la Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles pour encadrer le ou les transfert(s) concerné(s) ;</p>  |
| <p>(5) VAL Solutions SAS peut être amenée à accéder aux Données Personnelles et à procéder à un traitement de celles-ci pour les besoins de la gestion et de la maintenance du Portail Web@ssistance, mais également sur demande</p>   | <p>de manière à ce que le traitement réponde aux exigences de la Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles., et garantisse la protection des droits des personnes concernées ;</p>   | <p>de manière à ce que le traitement réponde aux exigences de la Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles., et garantisse la protection des droits des personnes concernées ;</p>  |

- (k) notifier le Client dans les meilleurs délais à compter de la constatation d'une violation des Données Personnelles. La notification est accompagnée de tous éléments d'information utiles permettant au Client d'apprécier l'ampleur de la violation de Données Personnelles et, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente et/ou aux personnes concernées, et l'assister dans la mise en œuvre de toute action permettant de faire face à cette violation de Données Personnelles.
- (l) informer immédiatement le Client si VAL Solutions SAS estime qu'une instruction donnée constitue une violation de la Réglementation Applicable à la Protection des Données Personnelles.
- (7) En tout état de cause, et toutes les fois que cela est possible, lors de la saisie d'un signalement sur le Portail Web@ssistance, l'Utilisateur s'engage à protéger les éventuelles Données Personnelles liées au signalement, en anonymisant le contenu des pièces jointes par exemple, l'identifiant unique de la personne concernée étant suffisant pour permettre le traitement du signalement. En cas de transmission de pièces jointes de type classeur Excel, l'Utilisateur s'engage à purger les éléments d'identification nominatifs.
8. **LIMITATION DE RESPONSABILITE ET GARANTIES**
- 8.1 VAL Solutions SAS ne peut être tenue responsable de l'utilisation qui serait faite du Portail Web@ssistance par le Client ou les Utilisateurs.
- 8.2 Le Client ou l'Utilisateur reconnaît être informé et accepte le fait que VAL Solutions SAS ne peut être, à aucun titre, tenue pour responsable de la création, de la modification, de la suppression, ou du défaut de réception, d'émission, de transmission ou de stockage de Données et/ou d'Informations du Client ou de l'Utilisateur, relevant de l'unique et entière responsabilité de ces derniers.

- 8.3 Tout logiciel, téléchargé par le Client ou l'Utilisateur, ou obtenu de toute autre manière lors de l'utilisation des Services, l'est aux risques et périls du Client ou l'Utilisateur.
- 8.4 Le Client ou l'Utilisateur reconnaît que son utilisation du Portail Web@ssistance se fait à ses risques et périls. Le Portail Web@ssistance lui est fourni « en l'état » et est accessible sans aucune garantie de disponibilité et de régularité. VAL Solutions SAS s'efforcera cependant de rendre le Portail Web@ssistance accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure ou d'un événement hors du contrôle de VAL Solutions SAS et sous réserve des périodes de maintenance, des pannes éventuelles, des aléas techniques liés à la nature du réseau internet ou des actes de malveillance ou toute atteinte portée au matériel ou aux logiciels de VAL Solutions SAS.
- 8.5 VAL Solutions SAS ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en raison d'une interruption du Portail Web@ssistance quelle que soit la cause, la durée ou la fréquence de cette interruption.
- 8.6 Les taux de transfert et les temps de réponse des informations circulant à partir du Portail Web@ssistance vers Internet ne sont pas garantis par VAL Solutions SAS. Le Client ou l'Utilisateur reconnaît que la vitesse de transmission des informations ne dépend pas du Portail Web@ssistance offert par VAL Solutions, mais des caractéristiques inhérentes aux réseaux de communications électronique et des caractéristiques techniques de son mode de connexion (câble, ADSL, 3G, 4G etc.) et de son accès internet.
- 8.7 En conséquence, le Client ou l'Utilisateur s'engage à garantir VAL Solutions SAS contre toute réclamation, action ou demande d'indemnisation du fait d'un acte du Client ou l'Utilisateur réalisé en violation des stipulations des CGU ou des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

## 9. **SITES TIERS**

Pour le cas où le Portail web@ssistance contiendrait des liens hypertextes renvoyant vers des sites internet édités par des tiers (ci-après les « **Sites Tiers** ») sur lesquels VAL Solutions SAS n'exerce aucune sorte de contrôle, VAL Solutions SAS n'assume aucune responsabilité quant au contenu des Sites Tiers ou au contenu vers lequel les Sites Tiers peuvent renvoyer. La présence de liens hypertextes vers des Sites Tiers ne saurait signifier que VAL Solutions SAS approuve de quelque façon que ce soit les contenus des Sites Tiers. VAL Solutions SAS n'est responsable d'aucune modification ou mise à jour concernant les Sites Tiers. VAL Solutions SAS n'est pas responsable de la transmission d'informations à partir des Sites Tiers, ni du mauvais fonctionnement de ceux-ci.

## 10. **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

10.1 VAL Solutions SAS accorde, à titre personnel, au Client ou à l'Utilisateur, le droit non exclusif et non cessible, d'utiliser le Portail Web@ssistance sur un seul terminal compatible (téléphone, ordinateur), étant précisé qu'il lui est interdit (et qu'il ne peut accorder à autrui l'autorisation) de copier, modifier, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou de toute autre manière tenter d'obtenir le code source des logiciels associés (à l'exception des cas prévus par la loi), vendre, attribuer, sous-licencier ou transférer de quelque manière que ce soit tout droit afférent aux Services ou aux logiciels associés.

10.2 Le Client ou l'Utilisateur s'engage à ne modifier en aucune manière le Portail Web@ssistance ou à ne pas utiliser de versions modifiées du Portail et notamment (sans que cette énumération soit limitative) en vue d'obtenir un accès non autorisé au Portail Web@ssistance. Le Client ou l'Utilisateur accepte de ne pas accéder au Portail Web@ssistance par un autre

- moyen que par l'interface qui lui est fournie par VAL Solutions SAS à cet effet.
- 10.3 Le Client ou l'Utilisateur est informé et reconnaît que le Portail Web@ssistance peut contenir des informations confidentielles ou protégées par le droit de la propriété intellectuelle en vigueur ou toute autre loi.
- 10.4 Le Portail Web@ssistance contient des textes, images, sons et vidéos, qui sont la propriété exclusive de VAL Solutions SAS (ci-après « **Éléments de Propriété Intellectuelle** »). Les Éléments de Propriété Intellectuelle sont mis à disposition du Client ou de l'Utilisateur, à titre gracieux, pour la seule utilisation du Portail Web@ssistance et dans le cadre d'une utilisation normale de ses fonctionnalités.
- 10.5 La présente autorisation d'utilisation des Éléments de Propriété Intellectuelle est faite à titre personnel, non exclusive et non cessible. VAL Solutions SAS peut révoquer à tout moment la présente autorisation d'utilisation des Éléments de Propriété Intellectuelle.
- 10.6 Il est interdit au Client ou à l'Utilisateur (et le Client ou l'Utilisateur ne peut accorder à autrui l'autorisation) de copier, modifier, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou de toute autre manière tenter de trouver le code source (à l'exception des cas prévus par la loi), vendre, attribuer, sous-licencier ou transférer de quelque manière que ce soit tout droit afférent aux Éléments de Propriété Intellectuelle. Le Client ou l'Utilisateur s'engage à ne modifier en aucune manière les Éléments de Propriété Intellectuelle.
- 10.7 En cas d'utilisation non-conforme ou abusive des Éléments de Propriété Intellectuelle, VAL SOLUTIONS se réserve toute voie de droit pour faire cesser l'atteinte à ses droits de propriété intellectuelle.

## 11. **CONFIDENTIALITE**

- (1) On entend par «**Informations Confidentielles**» : toutes informations de nature financière, juridique, commerciale, technique, informatique ou administrative que les Parties peuvent être amenées à se communiquer, directement ou indirectement, par écrit, oralement, sous quelque forme et support que ce soit en raison de leur nature ou des circonstances de leur divulgation qui devraient être raisonnablement considérées comme confidentielles.
- (2) Les Informations Confidentielles ne comprennent pas les informations qui (1) sont dans le domaine public avant leur communication ou divulgation ; (2) sont déjà connues de la Partie destinataire avant leur communication ou divulgation ; (3) qui sont obtenues légalement d'un tiers qui était en droit de les transmettre ; (4) dont l'une des Parties a autorisé à l'autre par écrit la divulgation, et ce avant que lesdites informations soient divulguées.
- (3) Chaque Partie garantit assurer la stricte confidentialité du Contrat de maintenance et des Informations Confidentielles. A ce titre, chaque Partie s'engage à (1) n'utiliser les Informations Confidentielles qu'aux seules fins de l'exécution du Contrat de maintenance et dans la stricte mesure du nécessaire ; (2) prendre toutes les mesures de précaution et de protection qui s'imposent aux fins de préserver la confidentialité des Informations Confidentielles de l'autre Partie et d'empêcher l'accès de personnes non autorisées et, au minimum, leur offrir le même degré de protection qu'à ses propres Informations Confidentielles, (3) à ne divulguer ou reproduire les Informations Confidentielles de l'autre Partie, qu'aux ou pour ses membres, employés, préposés ou prestataires qui devront avoir accès à ces Informations Confidentielles pour remplir les obligations dont la Partie en question est tenue par le Contrat de maintenance, ou qui ont qualité pour en connaître au titre du Contrat de maintenance.

- (4) Dans tous les cas, la Partie destinataire des Informations Confidentielles se porte garante du respect de cet engagement de confidentialité par les personnes ayant connaissance des Informations Confidentielles, qu'ils s'agissent notamment de son personnel ou sous-traitants.
- (5) L'obligation de confidentialité restera valable pendant une durée de cinq (5) ans après l'expiration, pour quelque raison que ce soit, du Contrat de maintenance. Nonobstant ce qui précède, chaque Partie pourra divulguer le Contrat de Maintenance ou des Informations Confidentielles sans le consentement de l'autre, dans la stricte mesure où cette divulgation est requise par une autorité compétente ou en application d'une obligation légale ou déontologique.

## 12. **FORCE MAJEURE**

VAL Solutions SAS ne pourra être tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli aux présentes conditions, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie à l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence des cours et tribunaux français y compris notamment le fait du Prince, l'attaque de pirates informatiques, l'indisponibilité de matériels, fournitures, pièces détachées, équipements personnels ou autres ; et l'interruption, la suspension, la réduction ou les dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de communications électroniques.

## 13. **CONVENTION DE PREUVE**

Les Parties conviennent de considérer les messages reçus par télécopie ou par voie électronique et plus généralement les documents électroniques échangés entre elles, comme des écrits d'origine au sens de l'article 1366 du Code civil c'est à dire comme ayant la même valeur que celle accordée à l'original. Les Parties conviennent de conserver les

télocopies ou les écrits électroniques de telle manière qu'ils puissent constituer des copies fidèles et durables au sens de l'article 1379 du Code civil.

**14. RENONCIATION**

Le fait pour l'une ou l'autre des Parties de ne pas se prévaloir d'une ou plusieurs stipulations des CGU ne pourra en aucun cas impliquer la renonciation par cette Partie à s'en prévaloir ultérieurement.

**15. NULLITE PARTIELLE**

Dans le cas où certaines stipulations des CGU seraient inapplicables pour quelque raison que ce soit, y compris en raison d'une loi ou d'une réglementation applicable, les Parties resteront liées par les autres stipulations des CGU et s'efforceront de remédier aux clauses inapplicables dans le même esprit que celui qui a présidé lors de la conclusion.

**16. DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

Les CGU sont soumises à la loi française. Toutes difficultés relatives à la validité, l'application ou à l'interprétation des CGU seront soumises, à défaut d'accord amiable, au Tribunal de commerce de Lyon, auquel les Parties attribuent compétence territoriale, quel que soit le lieu d'exécution ou le domicile du défendeur. Cette attribution de compétence s'applique également en cas de procédure en référé, de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.